

Schéma décisionnel du système de référence de Syst'M-OR 2018-2022

Site expérimental
 Station Expérimentale en Maraîchage de Bretagne Sud
 Route du Bono 56400 AURAY
 02 97 46 30 80
 maet.lelan@bretagne.chambagri.fr

Contrôle cultural/ action sur l'inoculum

Rotation très diversifiée (familles végétales) => réduction inoculum des maladies (sclerotinia...)

Rotation très diversifiée (périodes d'implantation) => réduction spécialisation des adventices

Contrôle cultural/ évitement

Porteur du projet
 • Chambre Régionale d'agriculture de Bretagne

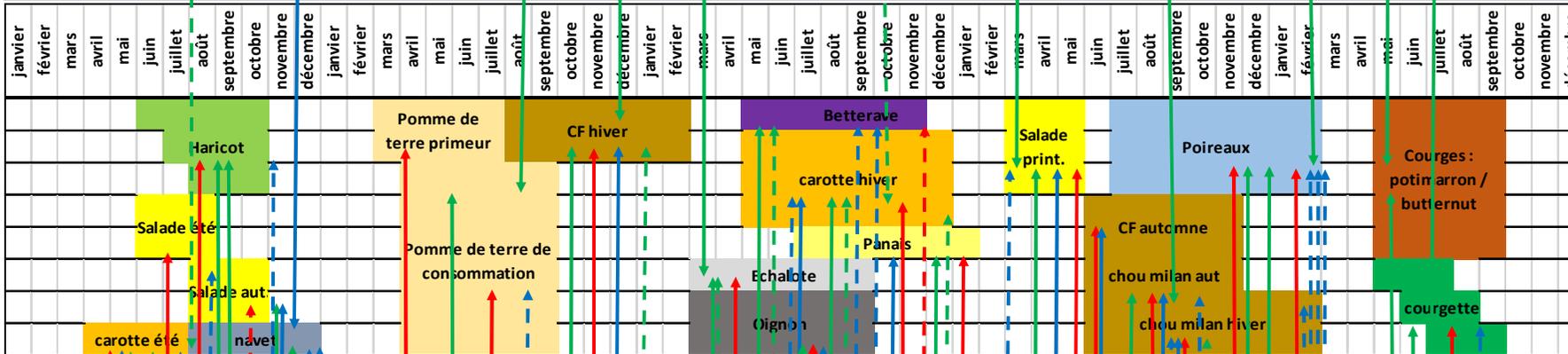
Contrôle cultural/ atténuation

Autres partenaires techniques et scientifiques

Contrôle génétique

- Pôle Légumes Région Nord
- Chambre d'agriculture de Seine Maritime
- Chambre d'agriculture d'Ile de France
- Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher
- Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire
- Chambre d'agriculture de Vendée
- INRA Domaine Expérimental Alénya Roussillon

Lutte physique



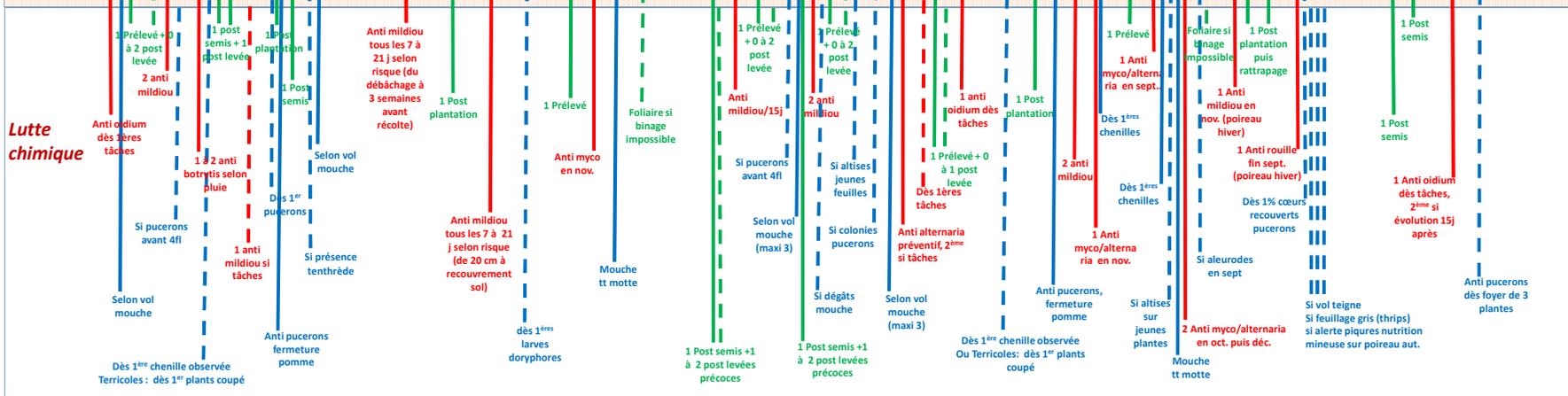
Attentes du pilote

Adventices : Pas de montées à graines, pas de gêne à la récolte, pas de concurrence avec les cultures.
Ravageurs et maladies : maxi 5% de pertes de produits commerciaux

Produits de bio-contrôle

Légendes :
 Gestion adventices
 Gestion ravageurs
 Gestion maladies
 Règle systématique →
 Règle conditionnelle - - ->

Lutte chimique



Version 1 – août 2018

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto